Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 08
Nombre de votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le 16 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la Présidence de M. Yannick LARIVIERE-GILLET, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 12 janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Yannick LARIVIÈRE-GILLET	Mme Laëtitia MASSON	Alexandrine PANNARD-LAUNAY
Laurent GUILLEMOIS	Jean-Michel MOLINIER	
Christophe HELBERT		Serge BUSVELLE
Myriam HAMON		

Étaient Absents Excusés : Mme Nadège COULANGE, M. Stéphane MESLIF et Mme Muriel CHÉNEDÉ.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : Mme Nadège COULANGE a donné pouvoir à Mme Myriam HAMON et M. Stéphane MESLIF a donné pouvoir à M. Christophe HELBERT.

Objet : Questions diverses
Délibération N°7/2026/11

Rapporteur : M. Yannick LARIVIERE-GILLET

⇨ Date du prochain conseil Municipal arrêté : Le vendredi 27 février 2026 à 18h30. M. le Maire précise qu'une séance intermédiaire pourrait être proposée d'ici là en fonction des dossiers à traiter. L'assemblée en prend acte.

⇨ Décision de l'ordonnateur Virement de crédit - DM N°2/2025 Budget commerce : Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 et autorisant M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7.50 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant qu'il y a eu lieu d'effectuer le 09 janvier 2026 des mouvements de crédits (Compte 618 « Divers » : - 5.00 € pour abonder le compte 65888 « Divers » : + 5.00 €) afin de pouvoir régler la gestion annuelle de l'arrondi de la TVA du service pour un montant de 0.25 €, le Conseil Municipal prend acte de cette décision. Le Maire doit rendre compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal. Celle-ci doit être portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa séance la plus proche conformément aux procédures prévues par l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

⇨ Règlement municipal du cimetière de la commune de Saint Gondran : M. le Maire rappelle la présentation du projet du règlement en séance du 05 décembre 2025 et précise qu'il a pris un arrêté N° 34/2025 le 31 décembre 2025 pour une mise en vigueur le 1er janvier 2026 pour ce dit règlement. Ce règlement sera affiché en

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

mairie et au cimetière communal. Par ailleurs, les pompes funèbres des communes avoisinantes seront destinataires de cette réglementation pour respect des clauses y figurant.

⇨ Couleurs de Bretagne 2026 : M. le Maire présente le pré calendrier 2026. L'assemblée prend acte de l'inscription au samedi 11 juillet 2026.

⇨ Devis LESNÉ entretien et Nature : M. GUILLEMOIS présente le devis estimé signé de la société « LESNÉ » d'un montant TTC de 2 004.00 € pour des travaux d'élagage et de broyage sur route du Hac (devis chiffré en forfait à la journée). L'assemblée en prend acte.

⇨ Devis de remplacement PC sur poste secondaire secrétariat de mairie : M. Yannick LARIVIERE-GILLET présente le devis validé de la société « SIPAC » d'un montant TTC de 1 044.00 €. L'assemblée en prend acte.

Publié le 23 janvier 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yannick LARIVIERE-GILLET

Le registre dûment signé,
Le Maire,
Yannick LARIVIERE-GILLET.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

Mickaël Lesné
Entretien & Nature

DEVIS

Référence : D2512B-006
Version : 1.1

Date d'émission : 24/12/2025
Référence client : C2303A-003

LESNÉ ENTRETIEN ET NATURE

829, route des Jonquilles
La motte du tertre
35630 LANGOUET
France

Tél. : 06 07 49 17 10
mickael.lesne@orange.fr

Mairie de St Gondran

63 Rue de la Touche Mulon
35630 SAINT-GONDRAN
France

lgui.mairiestgondran@gmail.com

Siret : 213 502 768 00012
TVA Intra : FR 50 213 502 768

Élagage et broyage sur route du Hac

Description	Prix Unit. HT	Quantité	Total HT	TVA	Total TTC
Tracteur nacelle (Forfait journée)	670,00 €	1	670,00 €	20 % 134,00 €	804,00 €
Main d'oeuvre préparation branches avant broyage	410,00 €	1	410,00 €	20 % 82,00 €	492,00 €
Tracteur/broyeur de branches (Forfait journée)	620,00 €	1	620,00 €	20 % 124,00 €	744,00 €
Rachat bois au mètre cube	-30,00 €	1	-30,00 €	20 % -6,00 €	-36,00 €

Total HT	1 670,00 €
TVA 20 %	334,00 €
Total TTC	2 004,00 €
Valide jusqu'au	23/01/2026

le 29 décembre 2025

Signature, date et mention "Bon pour accord". Le cas échéant, cachet de l'organisme.

M. Le Maire
Yannick LARIVIERE-GILLET

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

SARL SIPAC
ZA du Triangle Vert
12 Rue du Trèfle - 35520 LA MEZIERE
☎ 02.99.13.25.47
✉ contact@sipac-pc.fr

MAIRIE DE ST GONDRAN

63 RUE TOUCHE MULON
35630 SAINT-GONDRAN
FRANCE

Devis N°	Date	Code client
13 385	09/01/2026	90001868

Libellé	Quantité	P.U HT	Total HT
Option:	1,00	40,00 €	40,00 €
- Retrait ancien PC sur site			
Barrer cette ligne en cas de dépôt à l'atelier			

le 12/01/2026

M. Le Maire
Yannick LARIVIERE-GILLET

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN

Nos devis sont valables un mois, les produits constructeurs et éditeurs sont limités aux stocks disponibles.

Réglement : Virement
Echéance : 30 Jours NET

TVA	Bases HT	Taux	Montant
1	870,00 €	20,00 %	174,00 €

Bon Pour Accord	
Le :	Cachet et Signature

HT	870,00 €
TVA	174,00 €
Total TTC	1 044,00 €
Acompte	
Net à Payer	**1 044,00 €**

TVA Acquittée sur les débits

Réserve de propriété : Conformément aux dispositions de la loi N° 80335 du 12 Mai 1980, SARL SIPAC conserve l'entière propriété des marchandises vendues et livrées jusqu'au paiement intégral du prix facturé. En cas de litige le tribunal de Rennes est seul compétent.

S.A.R.L au capital de 10 137€ - RCS RENNES B 419 572 789 - N° Intracommunautaire : FR13419572789
SIREN : 419 572 789 - APE : 9511Z IBAN : FR7630004030650001001161986 DOMICILIATION : BNP PARIBAS BNPAFRPPXXX

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-D_7_2026_11-DE

SARL SIPAC
ZA du Triangle Vert
12 Rue du Trèfle - 35520 LA MEZIERE
☎ 02.99.13.25.47
✉ contact@sipac-pc.fr

MAIRIE DE ST GONDRAN

63 RUE TOUCHE MULON
35630 SAINT-GONDRAN
FRANCE

Devis N°	Date	Code client
13 385	09/01/2026	90001868

Libellé	Quantité	P.U HT	Total HT
PC Fixe Accueil			
PC fixe Dell: - Intel® Core™ i5-14400, 10 cœurs - Graphiques Intel® UHD 730 - 16 Go de mémoire DDR5 - SSD 512 Go - Windows 11 Pro	1,00	590,00 €	590,00 €
Main d'oeuvre: - Copie disque dur ancien PC vers nouveau PC en atelier **(Nécéssite d'avoir l'ancien PC en atelier 1/2 journée)** - Nettoyage système - Installation sur site	2,00	100,00 €	200,00 €
Déplacement	1,00	40,00 €	40,00 €

Nos devis sont valables un mois, les produits constructeurs et éditeurs sont limités aux stocks disponibles.

Report Page Suivante

TVA Acquittée sur les débits

Réserve de propriété : Conformément aux dispositions de la loi N° 80335 du 12 Mai 1980, SARL SIPAC conserve l'entière propriété des marchandises vendues et livrées jusqu'au paiement intégral du prix facturé. En cas de litige le tribunal de Rennes est seul compétent.

S.A.R.L au capital de 10 137€ - RCS RENNES B 419 572 789 - N° Intracommunautaire : FR13419572789
SIREN : 419 572 789 - APE : 9511Z IBAN : FR7630004030650001001161986 DOMICILIATION : BNP PARIBAS BNPAFRPPXXX